



Secrétariat Général

Pierrelaye, le 21 septembre 2022

Affaire suivie par Maud STEIN
Tél : 01.34.32.65.63
Mail : m.stein@ville-pierrelaye.fr

Objet : Convocation du Conseil Municipal du 27 septembre 2022
N/Réf. : MV/AA/MS-SG2022-1522

CONVOCATION

Cher(e) Collègue,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

MARDI 27 SEPTEMBRE 2022

A 20H30

A LA SALLE POLYVALENTE

PORT DU MASQUE RECOMMANDE



ORDRE DU JOUR

- 1- ADMINISTRATION GÉNÉRALE** / Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 28 juin 2022
- 2- ADMINISTRATION GÉNÉRALE** / Décisions municipales prises en application des articles L.2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 3- ADMINISTRATION GÉNÉRALE** / Attribution des marchés d'assurance de la Commune de Pierrelaye pour la période 2023/2027
- 4- JEUNESSE** / Approbation du règlement intérieur du service municipal de la jeunesse et de la tarification de ses activités
- 5- PETITE ENFANCE** / Mise à jour du règlement de fonctionnement des Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant
- 6- RESSOURCES HUMAINES** / Mise à jour du tableau des effectifs

— Ville de Pierrelaye —

7- TECHNIQUE / Demande de subvention auprès du Syndicat Mixte Départemental d'Electricité du Val d'Oise (SDEVO) relative à l'enfouissement des réseaux aériens sis chemin des Bœufs

8- URBANISME / Acquisition de gré à gré du fond de la parcelle cadastrée section AB numéro 1007 pour une contenance de 460 m² sise 12 rue d'Epluches à Pierrelaye

9- URBANISME / Reversement de la taxe d'aménagement perçue par la Commune de Pierrelaye à la Communauté D'Agglomération Val Parisis sur les ZAE communautaires

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sincères salutations.



Le Maire

Michel VALLADE

NB : Les informations relatives à tous les points de l'ordre du jour sont disponibles auprès du secrétariat général.